



Passeport européen  
pour une citoyenneté active



Centre européen de coopération

## SOMMAIRE

### Page 1

- *Editorial : Citoyenneté...*  
(Jean Grandjean)

### Page 2

- *Edito (Suite et fin)*
- *Retraite FOSPI à l'abbaye de Wavreumont (Ch.Preud.)*
- *Collecte DELHAIZE 13/10*
- *Vos articles pour le prochain Cramignon (N° 82)*

### Pages 3

- *Le Conseil Provincial vous parle ...*  
. *Appel à candidature(s)*  
- *Conf. Des Etudiants*  
- *Au niveau National.*
- *Nous y étions : Invendus, mais pas perdus !*

### Page 4

- *Agenda « Vincentien »*  
*...ou l'art de se retrouver entre amis. Rendez-vous à*  
***Beyne Heusay, Trooz,***  
***Huy, Sart-Tilman,***  
***Jupille...***

### Page 5

- *Agenda (suite)*  
***Moresnet.***
- *In Memoriam*  
***André TERWANGNE (Huy)***  
***Mme A. GILLET (Visé)***

### Page 6

- *On vous informe :*  
. *Campagne FEAD 2016*  
***(M.Bouly)***
- *SSVP sur Internet.*

SEPT / OCT 2016

81

# “le cramignon”

« Au-delà de l'aide matérielle »

Bulletin bimestriel de liaison entre Conférences et Centres de la Société de St-Vincent de Paul en Province de Liège



### Edito : Citoyenneté...

L'arrêt de la Cour Constitutionnelle du 12 mars 2015 a conduit à rendre facultatifs les cours dits "philosophiques" de religions reconnues et de morale. Ce dernier n'étant plus reconnu neutre (depuis 26 ans en Flandre mais seulement depuis 2015 au niveau belge) mais plutôt caractérisé comme cours de philosophie laïque. Il en a résulté pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, après bien des péripéties, un cours de philosophie et de citoyenneté qui a débuté ce mois d'octobre. Neutre ne signifie évidemment pas être sans convictions, mais accepter le dialogue avec ceux qui ont d'autres idées et les respecter.

La citoyenneté concerne les devoirs et droits civils et politiques de tout membre d'un Etat. Nous (grands) parents, en principe, nous apprenons chaque jour à nos enfants la citoyenneté, mais celle-ci doit être forte et ne pas être considérée seulement quand cela nous arrange et, en tant que vincentiens, nous devons y être particulièrement attentifs. Il est cependant évident que l'apprentissage de la citoyenneté dans notre société pluraliste

n'est pas réalisé dans de nombreuses familles et un tel cours est alors appelé à relever un défi majeur.

Les élèves qui vivent dans un monde de plus en plus compliqué le méritent bien. Y a-t-on réellement consacré les moyens nécessaires ? On pouvait s'attendre à ce que les professeurs de religion et de morale y soient associés, d'autant plus qu'ils devront aussi adapter les cours qu'ils continueront à donner (à 50%), s'ils ont les titres requis (pas synonyme de compétence). Ici cependant, le repli sur soi plutôt que le travail commun semble avoir prévalu, puisque les professeurs de morale (philosophie laïque) ont engagé un recours pour faire admettre qu'ils étaient mieux préparés pour donner ce nouveau cours que les professeurs de religion (philosophie religieuse). En réponse, ces derniers ont évidemment introduit un autre recours. Le dialogue, qui est une pierre angulaire de la neutralité et de la démocratie, se fragilise par ces replis corporatistes. Y aurait-il un relent de guerre scolaire chez certains ?

(Suite en page 2)

## Edito (Suite) : Citoyenneté... (J.Grandjean)

Sans faire de procès d'intention, il semble qu'en Belgique on fasse parfois du neuf avec du vieux. En effet, par le décret "Missions" du 24 juillet 1997 : "l'école doit préparer les élèves à être des citoyens responsables...". Cette citoyenneté peut être insérée dans la plupart des cours, puisqu'il s'agit de rapports de tout individu avec la collectivité, et cette citoyenneté peut être pratiquée directement dans la vie scolaire.

Alors, que peut apporter en plus un cours sur les droits et devoirs du citoyen ?

Pour les droits, on ne doit pas se faire trop de soucis : l'actualité quotidienne nous en montre souvent des exemples. Quant aux devoirs, ce sont plutôt des contre-exemples qu'illustrent les médias. Probablement que nous en sommes tous plus ou moins responsables, suite aux petits accommodements et autres arrangements pris dans ce cadre.

C'est pourtant par l'exemple que la citoyenneté s'apprendra et pas seulement dans un cours !



Jean Grandjean.

## RAPPEL : FOSPI : RETRAITE AU MONASTERE DE WAVREUMONT

**Le Nom de Dieu est Miséricorde (Pape François)**  
Société de Saint-Vincent-de-Paul Formation et Spiritualité – FOSPI  
**Week-end du 14-15-16 octobre 2016**

Notre prochaine retraite au monastère bénédictin Saint-Remacle aura pour thème "**la Miséricorde**", qui est aussi le thème de l'année liturgique. Miséricorde selon *Le Robert*: "qui a le cœur sensible au malheur d'autrui". N'est-ce pas cette sensibilité du cœur qui nous motive dans notre engagement ? Quel beau thème vincentien offert cette année par le bon Pape François !

Le principe de la retraite est de vivre le temps d'un week-end au rythme de la vie des moines, avec leurs offices divins, des temps de silence et des temps de partage entre nous. La retraite est ouverte vendredi après l'office du soir par un moine, qui vient en toute simplicité nous rencontrer pour faire un exposé sur le thème. Les temps de partage entre nous permettent de s'enrichir les uns les autres, à partir du témoignage spirituel d'un vincentien sur le thème.

La richesse de la retraite est ce que nous y partageons de nous-mêmes.

Le thème de la Miséricorde est bien illustré par ce mot célèbre de Saint Vincent de Paul:

*"Quoi, être chrétien, voir son frère affligé, malade, sans souffrir avec lui..., c'est être pire que des bêtes, c'est n'avoir point d'humanité, c'est être chrétien en peinture."*

OOO

### Informations pratiques

**Inscription chez Christiane Preudhomme:**

[jeanpreudhomme@skynet.be](mailto:jeanpreudhomme@skynet.be)

Participation aux frais : 60 €

Adresse : **Monastère St-Remacle, Wavreumont n°9, 4970 STAVELOT**

Accueil : vendredi 14 octobre à 18h00.

Fin de la retraite : dimanche 16 octobre vers 16H30.

Literie: prendre ses propres draps et taie, ou un sac de couchage.

*Pour l'équipe FOSPI :*  
Anne-Marie Courtois,  
Christiane Preudhomme,  
Michèle Delvaux et Olivier Lendo  
[fospi@vincentdepaul.be](mailto:fospi@vincentdepaul.be)

*L'équipe FOSPI (Formation – Spiritualité) a pour mission, au sein de la Société Saint Vincent de Paul en Belgique, de développer et soutenir la spiritualité vincentienne, d'organiser et encourager la formation des membres et responsables*

*N'hésitez pas à communiquer au CRAMIGNON (suffisamment à temps !) les dates et détails de vos festivités : vous serez ainsi assurés de la plus grande audience possible parmi les amis Vincentiens...*

*N'oubliez pas de mentionner la DATE, l'HEURE, le LIEU (et le prix, éventuellement), ainsi que toutes les données que vous estimerez utiles... La Rédaction.*

### **POUR LE PROCHAIN CRAMIGNON (N° 82)**

**Merci de nous faire parvenir, avant fin octobre prochain, vos articles destinés à notre numéro de Novembre 2016**

Rédaction et administration  
(c/o Mme Franz)

rue de l'Ecole technique, 14  
4040 Herstal

Tel. 042/64.99.65

**Nouveau n° Fax 042/64.32.84**

Email : [consprovlg@skynet.be](mailto:consprovlg@skynet.be)

### **Campagne de collecte de vivres pour la BAL – DELHAIZE.**

Nous comptons sur toutes les Conférences liégeoises pour battre le rappel de (tous) leurs volontaires **Du 13 au 19 octobre 2016**, se déroulera la 26<sup>ème</sup> collecte de vivres dans le circuit **DELHAIZE** de notre province.

Cette collecte, comme toutes celles organisées au profit des Banques Alimentaires, est essentielle pour apporter un surplus de vivres à l'aide CEE, et permettre ainsi aux Conférences de réaliser leurs colis d'aide alimentaire. Merci !

## Le Conseil Provincial vous parle...



### Au niveau local Liégeois

### APPELS à candidature de volontaires "engagés" ...

Extrait d'un courrier reçu de Mr POUPART, Président de la Conférence SSV des étudiants de Liège :

"Nous sommes des jeunes (18-23 ans) et notre but est d'offrir une sorte de mouvement de jeunesse pour les enfants démunis de la région liégeoise. On s'occupe d'enfants, filles et garçons, âgés de 6 à 14 ans. Nous rencontrons des problèmes à renouveler notre staff. **Au jour d'aujourd'hui, nous sommes obligés d'arrêter nos activités parce qu'il n'y a pas de relève au niveau du Staff...**"

Le Conseil Provincial lance ici un appel urgent : si, parmi nos lecteurs, des candidats-animateurs se sentent prêts à reprendre la relève (**dans une structure déjà bien équipée et organisée**), merci à eux (elles) de se faire connaître auprès de J. Grandjean ([J.Grandjean@ulg.ac.be](mailto:J.Grandjean@ulg.ac.be))

Nous transmettrons vos candidatures, et organiserons les contacts préliminaires nécessaires pour que les activités de cette Conférence des Etudiants (pour et par des jeunes) puissent reprendre au plus tôt.

**Merci par avance de votre engagement !**

### Au niveau NATIONAL :

Nulle société ne peut perdurer en l'absence de responsables. Dans le cas de notre société de Saint Vincent de Paul, une telle situation conduirait à la disparition de l'aide pour des milliers de familles. Certains diront qu'ils pourront toujours continuer localement à aider les personnes défavorisées, quoique je doute que ce soit possible pour tous, même en réduisant leurs activités. Cela ressemblerait fort à un repli sur soi, à l'opposé de l'esprit vincentien (chrétien).

Ce phénomène sociétal paraît fort prisé actuellement (populisme, nationalisme...) mais, à terme, ne peut que constituer une perte d'influence importante.

En raison d'importants problèmes de santé, le Président du Conseil National, **Léo Mees**, est contraint de démissionner. Un appel urgent est donc lancé pour recruter de nouveaux administrateurs pour gérer notre Société de Saint Vincent de Paul, au niveau national.

Je compte sur votre sens de la responsabilité.  
Merci d'avance !  
*(s) J. Grandjean.*

### Nous y étions...



### INVENDUS, MAIS PAS PERDUS !

Message des organisateurs :

Cette année encore, le 25 septembre, le petit-déjeuner « invendu mais pas perdu » a été un succès et c'est grâce à vous ! Avec votre concours, nous avons pu offrir **près de 700 repas**. L'événement voulait nous interroger sur nos modes de consommations et de productions à travers des animations, un spectacle de marionnettes, des photos et un débat mouvant sur le thème de l'alimentation.

Sous le soleil exactement, dans le cloître du Musée de la vie wallonne, nous avons accueilli des gens de tous horizons, des plus précarisés aux animateurs et bénévoles du secteur de l'aide alimentaire en passant par le grand public, via l'audience du *Tempo Color*.

Nous souhaitons donc naturellement vous remercier pour votre aide précieuse !

Nous espérons d'ores et déjà pouvoir vous donner rendez-vous l'année prochaine, en SEPTEMBRE 2017.

(Note : Un reportage-photos plus complet paraîtra dans le *Cramignon* de novembre).

## L'AGENDA ... OU L'ART DE SE RETROUVER ENTRE AMIS ( VINCENTIENS OU PAS )



### La Conférence de TROOZ a 20 ans !

"Créée en 1996, à l'initiative de notre curé d'alors, l'abbé Théo Van Duffel, la Conférence SSVV est passée, en vingt ans, de cinq à vingt membres et de quelques familles à plus de cent cinquante familles secourues".

Pour fêter ces 20 ans (passés et ceux à venir), deux événements ont été organisés : le premier (qui a déjà eu lieu), le dimanche 25 septembre dernier, consistait en une messe à PRAYON, suivie d'un verre de l'amitié...

Le second, auquel vous êtes cordialement invités, se déroulera le samedi 15 octobre à 18 heures, en l'église de BEAUFAYS.

Au programme : concert du groupe vocal "Les Copains d'alors", et orgues.

Le concert sera suivi d'une petite restauration.

(s) Marguerite Foidart.

**15 octobre  
2016  
à 18 heures**



### RENDEZ-VOUS à BEYNE-HEUSAY

**le samedi 22 octobre 2016**

La Conférence SSVV de BEYNE-HEUSAY organise son **SOUPER ANNUEL**, en la salle Saint-Barthélemy, rue cardinal Mercier, 28, à Beyne-Heusay.

Menu : Apéro

Petite assiette du plateau

Boulets à la Liégeoise

Dessert.

PAF : 2 boulets 20 € - 1 boulet 15 €

Boissons non comprises.

Réservation pour le 15 octobre chez :

M-P.Fontaine (04 / 358.49.20)

Mme Hennen (04/367.01.55)

### RENDEZ-VOUS à HUY

**le dimanche 23 octobre 2016**

La Conférence SSVV - Unité Pastorale - de HUY CENTRE vous accueillera pour son **GRAND DINER D'AUTOMNE**, à partir de 12 heures à l'Ecole communale du Sud (en face du CHRH), en vous promettant des tables bien garnies...  
Vous êtes cordialement invités.

Les membres de la Conférence Saint-Vincent de Paul de la paroisse **St Hubert du Sart-Tilman**

ont le plaisir de vous inviter à leur **repas d'anniversaire**, dans la salle du Clos du Sart (ancienne église), rue du Sart Tilman à ANGLEUR

**Le samedi 12 novembre 2016**

à partir de 19 h.

Apéritif (offert)

Grand buffet varié (Saisons de Marie)

Gâteau "Les Capucines"

Prix (repas, boissons non comprises) :

25 € (Etudiants 12 €, - de 12 ans 8 €).

Réservations : Mme Grandjean (04/380.17.45) ou Mme Schroeders (04/247.15.11)

En cas d'empêchement, tout don au compte BNP Angleur BE83 2400 7778 5415 de la Conférence Saint-Vincent de Paul sera reçu avec notre plus vive gratitude.

### RENDEZ-VOUS à JUPILLE

**Le dimanche 13 novembre**

L'Equipe St Vincent de Paul de Jupille est heureuse de vous inviter à son repas annuel.

Salle St Roch, rue du Couvent, 145 - Jupille

Quand ? : dès 11h45.

Combien ? : 20 €, à verser au compte n°

BE23 3400 1583 5791 de St Vincent de Paul

Jupille, ou à payer sur place.

Inscriptions / Réservations :

J.Gilkinet (04/362.92.51), C.Lottin (04/362.46.95)

J.Wirtel (04/362.80.57).

Sachez que si tout don est toujours le bienvenu, votre présence nous encourage et nous aide...



### Accueil St-François de la St-Vincent de Paul de Moresnet – Chapelle

#### Invitation

Les bénévoles de l'Accueil Saint-François de Moresnet-Chapelle (centre alimentaire pour les personnes précarisées de la commune de Plombières) ont l'honneur de vous inviter

**le DIMANCHE 6 novembre dès 9h**

à l'inauguration de leurs locaux rénovés situés rue Sier 2 (entrée en face de la clinique).



Première pièce : accueil, toilette et vêtements



Deuxième pièce : réserve de vivres

#### Programme de l'avant-midi

9h : Inauguration des locaux par les autorités communales.

9h15 : Séance académique suivie de la visite des locaux.

9h30 : Bénédiction de l'Accueil Saint-François par monsieur le curé Albert Brodel.

À partir de 9h30 : Petit-déjeuner convivial avec diaporama sur l'évolution des travaux.

Une urne sera à votre disposition à la sortie du petit-déjeuner, chacun pourra y déposer la somme qu'il souhaite.

Les bénéfices serviront à acheter des vivres pour approvisionner l'Accueil Saint-François.

Réservations souhaitées pour le petit-déjeuner avant le 25/10/2016,

soit par téléphone :

087 / 78 61 15 chez Henriette BALTUS

087 / 78 41 77 chez Gisèle HICK

087 / 78 49 97 chez Mariette LAFFINEUR

soit par mail à l'adresse suivante : [laff\\_mariette@hotmail.com](mailto:laff_mariette@hotmail.com)

En cas d'empêchement, si vous le souhaitez, vous pouvez aussi nous soutenir en versant un don au numéro de

compte de l'Accueil Saint-François de la Saint-Vincent de Paul de Moresnet-Chapelle :

BE94 7390 1188 3814 avec la communication « inauguration 2016 ».

**Au plaisir de vous y rencontrer !**



*Le Conseil Provincial SSVV de Liège présente ses chrétiennes condoléances aux membres des familles et amis de nos amis vincentiens disparus. Leur action, au service des plus démunis, restera inscrite dans notre mémoire.*

*J. Grandjean.*

#### HUY - UNITE PASTORALE

*"Le mercredi 3 août dernier, André de TERWANGNE nous a quittés après un long combat contre la maladie. Militant depuis plus de 25 ans, André a toujours été prêt, avec le sourire et une pointe d'humour, à offrir son temps et son énergie au service des plus démunis. Que sa vie serve d'exemple dans le don de soi. Que le Seigneur l'accueille dans son Royaume d'Amour !"*

*(s) A. Heine.*

#### SSVP – VISE

*"Monsieur Grandjean, Je tenais à vous informer du décès, ce 20 septembre, de l'épouse d'Arthur Gillet, notre ancien président, à la suite d'une longue maladie dégénérative, qui a exigé d'Arthur beaucoup de présence, de courage et de soutien".*

*(s) Ph. Jodogne.*

### **Campagne FEAD (CEE) 2016.**

Les entités inscrites auprès du FEAD ont dû recevoir récemment la confirmation de leur commande de vivres (Campagne 2016). Non sans surprise, elles auront pu constater une diminution drastique entre ce qui avait été commandé ... et ce qui était annoncé.

La raison en est simple : le FEAD (Fonds Européen d'Aide aux Démonis) et le budget annuel qui y est consacré (pour toute l'Europe) ne se limite plus, en 2016, à la seule aide alimentaire. Tous les domaines qui permettent de relever la dignité des plus démunis (par exemple : école de devoirs, mesures d'insertion sociale et de formation, de recherche d'emploi, etc.) font à présent partie, en sus de la composante d'aide alimentaire, de l'ensemble des actions couvertes par le budget 2016 du FEAD. C'est une volonté affirmée de la CEE et du SPP-IS en Belgique. En conséquence, la part investie dans l'achat de vivres non périssables a été ramenée à un pourcentage moindre...et donc on peut constater un écart important (pouvant aller jusqu'à 55% en moins !) entre commande et fournitures annoncées.

Il en découle tout naturellement deux possibilités, pour les entités qui apportent une aide alimentaire aux plus démunis – et qui, éventuellement, comptaient essentiellement sur cet apport CEE pour couvrir leurs besoins :

1° Soit elles ne trouvent aucune autre source d'approvisionnement complémentaire, et il faudra alors qu'elles diminuent – ou gèrent différemment – le volume des aides alimentaires qu'elles mettaient en place...

Cette première "solution" n'est certainement pas la meilleure à envisager, dans un esprit vincentien et chrétien !

2° Soit elles trouvent d'autres apports alimentaires pour suppléer à la réduction de l'aide CEE... Et les solutions existent, et elles sont multiples... mais elles demandent

quelques efforts de la part des bénévoles concernés ! (même s'ils en faisaient déjà beaucoup, pour la plupart). Voici quelques-unes de ces solutions :

a) **S'inscrire** – si ce n'est déjà fait – **auprès de la Banque Alimentaire de Liège (BAL)**, afin de pouvoir bénéficier de l'apport de produits (frais ou non périssables) que la BAL obtient du secteur agro-alimentaire en général, et des grandes enseignes en particulier.

Cette inscription sous-entend le respect des règles AFSCA et BAL, et donc une inscription en bonne et due forme auprès de ces deux organismes.

b) **se rattacher à un réseau existant** (par exemple, la Table Alimentaire, à Liège), pour bénéficier de la mise en place d'un réseau de distribution d'invendus des grandes surfaces. L'adhésion à une charte commune, établie par ce type d'organisation, et précisant les modalités de fonctionnement du réseau, est alors demandée. Attention, là également, l'inscription auprès de l'AFSCA est un préalable indispensable (comme pour toute entité qui souhaite avoir la distribution de vivres dans ses missions).

c) Pour les petites entités, il y a aussi possibilité **de prendre contact avec les commerçants locaux** (même si ce ne sont pas des grandes surfaces : boulanger, boucher, épicerie), pour bénéficier éventuellement des surplus (pour autant qu'ils ne soient pas périmés) que ces commerçants ne peuvent, ou ne souhaitent plus vendre. La plupart du temps, ce type de démarche demandera une visite régulière aux commerçants concernés (au moins une à deux fois semaine) ceux-ci ne souhaitant pas constituer des "stocks" de vivres chez eux...

Enfin, **dernière information utile** : les premières livraisons de la Campagne 2016 sont annoncées pour la mi-décembre 2016 (!), et se prolongeront jusqu'au mois de septembre 2017... Il faudra en tenir compte dans les prévisions de colis.

Cette situation demandera aussi une PARTICIPATION active dans les campagnes de récolte de vivres mises en place par la BAL. **A commencer par celle qui se déroulera du 13 au 19 octobre 2016, dans le circuit DELHAIZE** (Pour rappel, les entités qui refusent de participer – sans un motif valable – à une campagne "BAL" peuvent se voir refuser le bénéfice de la récolte)

Si vous avez des questions pour ce qui touche à la façon de prendre contact avec les organismes cités dans cet article, ou sur les modalités à respecter pour adhérer à certains réseaux locaux, n'hésitez pas à nous contacter. Nous essayerons de vous aider au mieux.

Contact : **M. Bouly – 0477/777 643**

[Accompagnement-social@horizons-nouveaux.be](mailto:Accompagnement-social@horizons-nouveaux.be)

Nous vous garderons évidemment informés de toute évolution dans la suite de cette campagne FEAD.

(s) Michel BOULY



### **Saint Vincent-de-Paul sur Internet**

**Site WEB de la Province :**  
<http://ssvplg.hautetfort.com>

Si vous souhaitez y insérer des textes (en pdf si possible) et /ou des images (en format jpg si possible), vous pouvez les envoyer à

[J.Grandjean@ulg.ac.be](mailto:J.Grandjean@ulg.ac.be)

**Site WEB de la Fospi :**  
<http://fospi.over-blog.com>

**Site WEB national :**  
<http://www.vincentdepaul.be>

**Editeur responsable :**

**Jean Grandjean,**  
rue du Chêneux, 3  
4130 Esneux